



J'use plus de diesel que je ne gagne d'argent!

Par **hello**, le **25/09/2008** à **04:55**

bonjour

je travaille depuis le 8 septembre dans un hypermarché qui se trouve a 21km de chez moi ce qui veut dire 42km par jour .

jai signer un contrat de 4 mois et 11 jours , je voudrais savoir si il est possible d'interrompre ce contrat car je me rend compte que juse plus de diesel que je gagne en argent!!

merci de votre aide

parfois comme le samedi je travaille de 6h a 9h et je dois revenir au soir de 18h a 20h ce qui veut dire 2h seulement je fais 84km pour 5heures de travail!

Par **Marion2**, le **25/09/2008** à **09:48**

Bonjour,

Vous avez signé un CDD, vous ne pouvez donc pas rompre votre contrat avant la date prévue, hormis si bvous avez trouvé un CDI